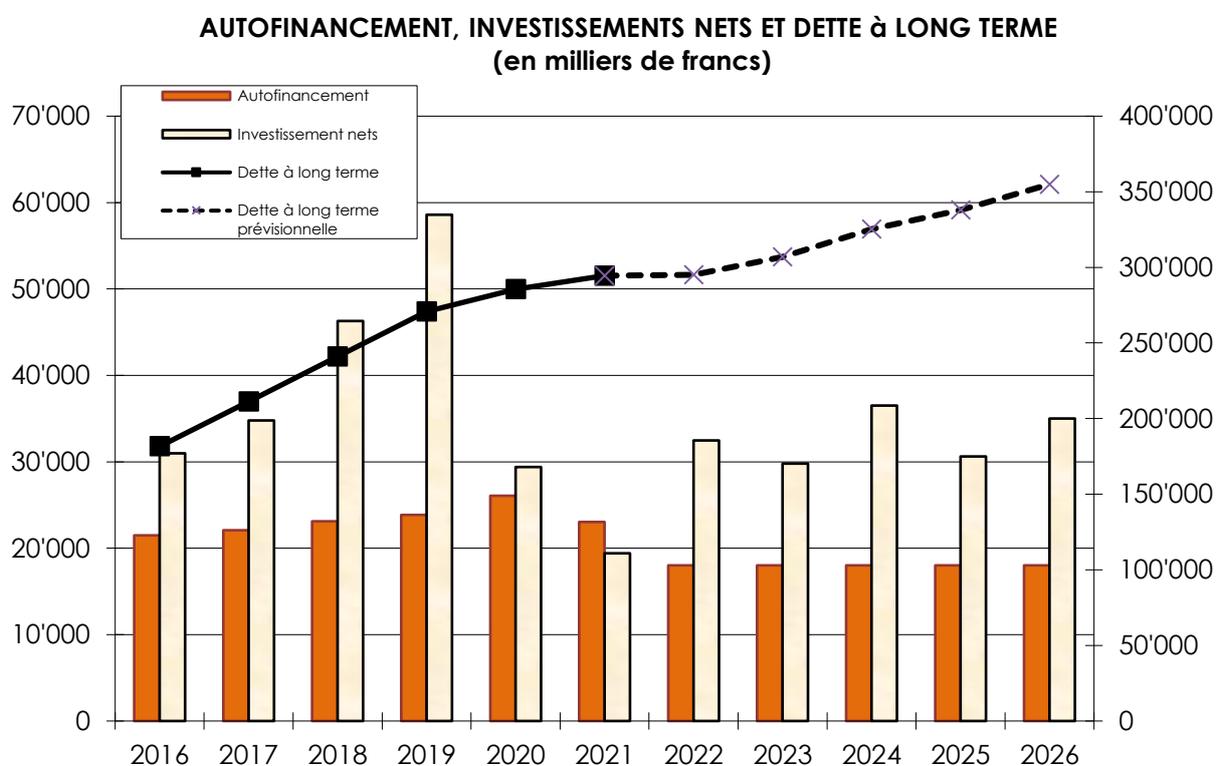


Yverdon-les-Bains, le 28 mars 2022

## La Ville d'Yverdon-les-Bains présente un résultat déficitaire en raison notamment des effets de la crise sanitaire liée au Covid-19

Le résultat des comptes 2021 présente pour la première fois depuis 2003 un déficit dû notamment à l'impact financier lié à la crise sanitaire. Les comptes bouclent sur un excédent de charges de CHF 1.896 million, pour une marge d'autofinancement positive de CHF 23.053 millions. Les investissements sont inférieurs aux années antérieures pour une légère augmentation de l'endettement. De manière générale, on relève une bonne maîtrise des charges, des taux d'intérêt bas et des recettes fiscales supérieures au budget.



En synthèse, les comptes 2021 bouclent sur un déficit de CHF 1'896'662.- (+ CHF 10'482.- en 2020), alors que le budget 2021 comprenant les crédits complémentaires et extraordinaires prévoyait un déficit de CHF 5.480 millions. Un autofinancement de CHF 23.053 millions et des investissements nets de CHF 19.412 millions dégagent un excédent de financement de CHF CHF 3.641 millions (- CHF 3.321 millions en 2020). La dette 2021 est de CHF 294.5 millions, en augmentation de CHF 8.89 millions par rapport à la dette 2020 de CHF 285.6 millions.

En préambule, il est à relever que les comptes 2021 d'Yverdon-les-Bains continuent d'être impactés pour la deuxième année de suite par la crise sanitaire du Covid-19 pour un montant global net de CHF 1.747 million. Une baisse significative de revenus est relevée dans les domaines de recettes des baux à loyer, des locations, des billetteries des théâtres et d'installations sportives. Les aides financières délivrées par la Ville se montent à CHF 1.189 million (fonds de soutien, opération Yverdon Solidaire, etc.). Le total de l'opération fond de

secours et de soutien Yverdon Solidaire a coûté CHF 824'300.-, comprenant 92 dossiers, dont 23 dossiers de personnes physiques ayant le statut d'indépendant et 69 dossiers de personnes morales. L'opération Assiette solidaires aura coûté finalement CHF 370'252.- à la Ville. L'été 2021 a également connu d'importantes inondations dont les opérations de sécurisation et de déblaiements ont coûté environ CHF 200'000.- à la Ville.

L'excédent de charges de l'exercice se monte à CHF 1'896'662.-, contre une perte de CHF 5'480'470.- prévue initialement et comprenant des crédits complémentaires nets de CHF 314'200.- (1ère série) et de CHF 727'500.- (2ème série), de deux crédits complémentaires extraordinaires pour une aide financière liée au Covid-19 pour un total de CHF 700'000.- et finalement d'un crédit complémentaire extraordinaire pour les inondations de l'été 2021 de CHF 200'000.-, soit une amélioration du résultat de CHF 3'583'808.- (1.40% du total du budget).

Par rapport au budget, les dépenses totales diminuent de CHF 1'633'958.- (-0.63%), alors que les revenus sont plus élevés de CHF 1'949'850 (+0.77%). En considérant les dépenses courantes (le total des dépenses moins les amortissements, les attributions aux fonds et les imputations internes), nous constatons que les charges effectives sont inférieures aux charges budgétées de CHF 5'533'215.- (CHF 200'715'955.- vs CHF 195'182'740.-, soit -2.76%). La maîtrise des charges et des recettes de fonctionnement contribue ainsi grandement au résultat de l'année 2021. Si les charges totales sont inférieures au budget, c'est principalement en raison des coûts du personnel, des participations aux charges cantonales et des intérêts de la dette.

L'écart par rapport au budget s'explique par une diminution des charges de personnel (- CHF 4.068 millions) suite à des mutations au sein de l'administration communale et à des engagements différés. Les achats de biens et services sont supérieurs aux prévisions (+ CHF 2.511 millions), en raison principalement d'une hausse importante des prix d'achat du gaz et des quantités achetées. Des économies ont été réalisées au niveau des charges financières, le taux moyen d'emprunt de la commune (1.3%) étant à la baisse de 10 points de base. Les amortissements (+ CHF 6.321 millions entièrement compensés) connaissent une augmentation en raison d'un nouveau mode de comptabilisation des prélèvements sur les fonds de réserve pour CHF 6.43 millions, ainsi qu'une hausse des défalcatons et remises d'impôts.

Au niveau des recettes, le produit des impôts a augmenté (+ CHF 1.042 million, à CHF 67.371 millions) par rapport au budget, avec une hausse des impôts conjoncturels de CHF 1.974 million, tels que les droits de mutation, les impôts sur les successions et donations et les impôts sur les gains immobiliers. On note une baisse sur les recettes des personnes physiques de CHF 0.466 million et une hausse sur les personnes morales de CHF 0.352 million. Les recettes fiscales globales ont légèrement augmenté de CHF 44'000.- environ par rapport à 2020. Pour le moment, le mouvement de la population n'a pas encore eu l'entier des effets escomptés sur les recettes fiscales liées aux personnes physiques.

La marge d'autofinancement se monte à CHF 23'053'338.- pour l'année 2021, soit une amélioration de CHF 5'048'398.- par rapport au montant budgété. La diminution des dépenses courantes, les rentrées d'impôts conjoncturels et le décompte 2020 de la péréquation intercommunale expliquent en grande partie cet écart.

Les investissements nets pour l'année 2021 se sont montés à CHF 19'412'404.-. Le plan des investissements pour la même période faisait état de projets à hauteur de CHF 36.36 millions. L'excédent de financement est de CHF 3'640'934.-. Le Conseil communal a voté pour CHF 39.10 millions de crédits d'investissements en 2021. Les investissements réalisés et les remboursements d'emprunts ont conduit l'endettement net à la hausse. La Ville a contracté des emprunts pour un montant total de CHF 8.89 millions.

Suite à ce résultat négatif, les comptes du ménage communal sont déficitaires pour la première fois depuis 2003. L'excédent de charges est la conséquence d'éléments ponctuels (non-vente des parcelles du quartier de Verdun, hausse du prix des énergies, crise sanitaire). La commune se doit de rester vigilante dans la maîtrise des dépenses courantes et de l'endettement, ainsi que pour faire face à l'influence de dossiers fédéraux et cantonaux tels que la révision de la péréquation intercommunale et la politique monétaire en matière de taux d'intérêt. Le contexte géopolitique et économique actuel est inédit et incite également à la prudence.